

# Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et au

Révision : Le 15 juillet

## 1 Identification

- **Identifiant de produit**
- **Nom commercial** : Pecora 860
- **Autres moyens d'identification**: Pecora 860 Vitriers et entrepreneurs Silicone Sealant
- **Utilisation recommandée et restriction à l'utilisation**
- **Utilisation recommandée** : Produit d'étanchéité
- **Restrictions d'utilisation** : Aucune information pertinente disponible.
- **Détails du fournisseur de la fiche de données sur la sécurité**
- **Fabricant/fournisseur** :  
Pecora Corporation  
165 Wambold Road  
Harleysville, PA 19438  
215-723-6051
- **Numéro de téléphone d'urgence** :  
CHEMTREC  
1-800-424-9300 (États-Unis/Canada)

## 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**  
Le produit n'est pas classé comme dangereux selon le Système harmonisé mondial (SGH).
- **Éléments d'étiquette**
- **Éléments d'étiquette GHS** Non réglementés.
- **Pictogrammes dangereux** : Non réglementé.
- **Mot de signal** : Non réglementé.
- **Déclarations de danger** : Non réglementé.
- **Autres dangers** Il n'y a pas d'autres dangers non classés autrement qui ont été identifiés.

## 3 Composition/information sur les ingrédients

- **Caractérisation chimique** :

- **Composants** :

7631-86-9	Dioxyde de silicium	≤10 %
13463-67-7	Dioxyde de titane	≤ 1 %

- **Informations complémentaires** :

La non-classification en tant que cancérigène est fondée sur une forme de produit non inhalable. Les listes du CIRC pour le dioxyde de titane indiquent que la substance doit être respirable.

Pour les ingrédients énumérés, l'identité et/ou le pourcentage(s) exact(s) sont retenus en tant que secret commercial.

## 4 Mesures de premiers soins

- **Description des mesures de premiers secours**
- **Après inhalation**:  
La respiration des particules est peu probable lors d'une utilisation normale.  
Fournir de l'air frais; consulter un médecin en cas de plainte.

(Cont'd. à la page

## Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et au

Révision : Le 15 juillet

**Nom commercial :**

(Cont'd. de la page 1)

- **Après le contact avec la peau:**  
Laver à l'eau savonneuse.  
Consulter un médecin en cas de plainte.
- **Après contact visuel :**  
Retirez les lentilles de contact si elles sont usées.  
Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.
- **Après avoir avalé :** N'indusez pas de vomissements; immédiatement demander de l'aide médicale.
- **Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés :**  
Troubles gastriques ou intestinaux lorsqu'ils sont ingérés.
- **Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire :**

### 5 Mesures de lutte contre les incendies

- **Éteindre les médias**
- **Agents d'extinction appropriés :**  
Mousse  
gaz  
Poudre d'extinction d'incendie Brouillard d'eau / brume
- **Pour des raisons de sécurité, des agents d'extinction inadaptés :** Aucun.
- **Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange**  
La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.
- **Conseils pour les pompiers**
- **Matériel de protection:**  
Portez un dispositif de protection respiratoire autonome. Portez une combinaison de protection complète.

### 6 Mesures de libération accidentelle

- **Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Assurer une ventilation adéquate.  
Utilisez de l'équipement de protection individuelle au besoin.
- **Précautions environnementales** Évitez de vous relâcher dans l'environnement.
- **Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage**  
Serviette ou épongez le matériel et le recueillez dans un récipient approprié.  
Pour les déversements plus importants, ajouter la sciure de scie, la craie ou tout autre matériau de liaison inerte, puis balayer et jeter.
- **Référence à d'autres sections**  
Voir la section 7 pour obtenir de l'information sur la manipulation sécuritaire.  
Voir la section 8 pour obtenir des renseignements sur l'équipement de protection personnelle. Voir la section 13 pour obtenir de l'information sur l'élimination.

### 7 Manutention et stockage

- **Manutention**
- **Précautions pour une manipulation sécuritaire :**  
Ouvrez et manipulez le réceptacle avec soin.

(Cont'd. à la page 3)

## Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et au

Révision : Le 15 juillet

**Nom commercial :**

(Cont'd. de la page 2)

Tenir hors de portée des enfants.  
Évitez tout contact avec les yeux et la peau.

- **Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités**
- **Exigences à respecter par les entrepôts et les récipients :**  
Conserver dans des conditions fraîches et sèches dans des récipients bien scellés.
- **Informations sur le stockage dans une installation de stockage commune :** Conserver loin des denrées alimentaires.
- **Utilisation(s) d'une fin spécifique(s)** Aucune information pertinente disponible.

### 8 Contrôles d'exposition/protection personnelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants ayant des valeurs limites qui nécessitent une surveillance sur le lieu de travail :**

**7631-86-9 Dioxyde de silicium**

NIOSH REL (E-U)	Valeur à long terme : 6 mg/m <sup>3</sup>
OSHA PEL (E-U)	Valeur à long terme : 80 mg/m <sup>3</sup>

**13463-67-7 Dioxyde de titane**

PEL (E-U)	Valeur à long terme : 15* mg/m <sup>3</sup> *poussière totale
REL (E-U)	Voir Pocket Guide App. A
TLV (E-U)	Valeur à long terme : 10 mg/m <sup>3</sup>
EL (Canada)	Valeur à long terme : 10* 3** mg/m <sup>3</sup> *poussière totale; **fraction respirable; CIRC 2B
EV (Canada)	Valeur à long terme : 10 mg/m <sup>3</sup> de poussière totale
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme : 10 mg/m <sup>3</sup> A4

· **Contrôles d'exposition**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques doivent être suivies. Éloignez-vous des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux. Évitez tout contact avec les yeux et la peau. Évitez de respirer de la brume, des vapeurs ou des pulvérisations.

- **Contrôles techniques :** Aucune information pertinente disponible.

· **Matériel respiratoire :**

Non requis dans des conditions normales d'utilisation.  
Utiliser un dispositif de protection respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.  
Un respirateur de poussière approuvé par niosh doit être utilisé pour les opérations générant de la poussière.

· **Protection des mains:**

Portez des gants de protection pour manipuler le contenu des unités endommagées ou qui fuient. Les gants sont conseillés pour les contacts répétés ou prolongés.  
Le matériau du gant doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation.

- **Protection des yeux :** Suivez les directives nationales pertinentes concernant l'utilisation des lunettes de protection.

- **Protection du corps:** Vêtements de travail de protection

- **Limitation et surveillance de l'exposition dans l'environnement** Pas d'exigences particulières.

- **Mesures de gestion des risques** Aucune exigence particulière.

(Cont'd. à la page

## Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et au

Révision : Le 15 juillet

Nom commercial :

(Cont'd. de la page 3)

### 9 Propriétés physiques et chimiques

#### · Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

· <b>Aspect :</b>	
· <b>Forme :</b>	Pâte
· <b>Couleur :</b>	Selon les spécifications du produit
· <b>Odeur :</b>	Acide acétique
· <b>Seuil d'odeur :</b>	Pas déterminé.
· <b>valeur pH :</b>	Non déterminée.
· <b>Point de fusion/Plage de fusion :</b>	Non déterminée.
· <b>Point d'ébullition/Plage d'ébullition :</b>	Non déterminée.
· <b>Point d'éclair:</b>	Ne s'applique pas.
· <b>Flammabilité (solide, gazeuse) :</b>	Ne s'applique pas.
· <b>Température d'allumage automatique :</b>	Non déterminée.
· <b>Température de décomposition :</b>	Non déterminée.
· <b>Danger d'explosion :</b>	Le produit ne présente pas de risque d'explosion.
· <b>Limites d'explosion</b>	
· <b>Inférieures :</b>	Non déterminée.
· <b>Supérieur :</b>	Non déterminée.
· <b>Propriétés oxydantes :</b>	Non oxydant.
· <b>Pression de vapeur :</b>	Non déterminée.
· <b>Densité :</b>	
· <b>Densité relative :</b>	0,96
· <b>Densité de vapeur :</b>	Non déterminée.
· <b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminée.
· <b>Solubilité dans / Miscibilité avec l'eau:</b>	Non déterminée.
· <b>Coefficient de partition (n-octanol/eau):</b>	Pas déterminé.
· <b>Dynamique de viscosité :</b>	
· <b>Cinématique:</b>	Non déterminée. Pas
· <b>Contenu de COV :</b>	déterminé. 25 g/L
· <b>Autres informations</b>	Aucune information pertinente disponible.

### 10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité:** Aucune information pertinente disponible.
- **Stabilité chimique :** Stable sous des températures et des pressions normales.
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**  
Aucune décomposition si elle est utilisée et stockée selon les spécifications.
- **Possibilité de réactions dangereuses**  
Réagit avec des alcalins forts.

(Cont'd. à la page

## Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et au

Révision : Le 15 juillet

**Nom commercial :**

(Cont'd. de la page 4)

Réagit avec de forts agents oxydants. Réagit avec des acides forts.

- **Conditions pour éviter** une chaleur excessive.
- **Matériaux incompatibles** Oxydants, bases solides, acides forts
- **Produits de décomposition dangereux**  
Dans des conditions d'incendie seulement :  
Monoxyde de carbone et oxydes de silicium de dioxyde de carbone.

### 11 Informations toxicologiques

· **Informations sur les effets toxicologiques**

- **Toxicité aiguë** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
- **Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification** : Aucun.
- **Effet irritant primaire** :
- **Sur la peau**: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
- **Sur l'œil**: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
- **Sensibilisation**: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

· **CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)** :

La référence au dioxyde de titane est basée sur des particules respirables non liées et n'est pas applicable au produit tel qu'il est fourni.

13463-67-7	Dioxyde de titane	2 B
------------	-------------------	-----

· **NTP (National Toxicology Program):**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **OSHA-Ca (Occupational Safety & Health Administration):**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **Ou des voies probables d'exposition** :

Ingestion. Contact visuel. Contact cutané.

- **Mutagène des cellules germinales** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

· **Cancérogénicité** :

Contient des cancérogènes connus ou suspects lorsqu'ils sont inhalés. Le produit est sous forme non inhalable et n'est pas classifiable en tant que cancérogène.

- **Toxicité de reproduction** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
- **Exposition unique au STOT** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
- **Exposition répétée par STOT** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
- **Risque d'aspiration** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

### 12 Informations écologiques

· **Toxicité**

- **Toxicité aquatique** Aucune information pertinente disponible.
- **Persistance et dégradabilité** Aucune information pertinente disponible.
- **Potentiel de bioaccumulation** : Aucune information pertinente disponible.
- **Mobilité dans le sol** : Aucune information pertinente disponible.

(Cont'd. à la page 6)

## Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et au

Révision : Le 15 juillet

**Nom commercial :**

· **Autres effets indésirables** Aucune information pertinente disponible.

(Cont'd. de la

### 13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation :**

De plus petites quantités peuvent être éliminées avec les déchets ménagers.

Peut être éliminé avec les ordures ménagères après solidification après consultation avec l'exploitant de l'installation d'élimination des déchets et les autorités compétentes et en respectant les règlements techniques nécessaires. L'utilisateur de ce matériel a la responsabilité d'éliminer les matières, les résidus et les conteneurs inutilisés conformément à toutes les lois et règlements locaux, étatiques et fédéraux pertinents concernant le traitement, le stockage et l'élimination des déchets dangereux et non dangereux.

· **Emballages non macéens**

· **Recommandation :** L'élimination doit être effectuée conformément à la réglementation officielle.

### 14 Informations sur les transports

· **Numéro ONU**

· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA Non réglementé.

· **Nom d'expédition propre de l'ONU**

· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA Non réglementé.

· **Classe(s) de danger de transport**

· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA  
· Classe Non réglementé.

· **Groupe d'emballage**

· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA Non réglementé.

· **Risques environnementaux**

· Polluants marins : N°

· **Précautions particulières pour l'utilisateur** Non applicable.

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73/78 et au code IBC** Non applicable.

### 15 Information réglementaire

· **Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement propres à la substance ou au mélange**

· États-Unis (États-Unis)

· Sara

· **Article 302 (substances extrêmement dangereuses) :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

(Cont'd. à la page

## Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et au

Révision : Le 15 juillet

**Nom commercial :**

(Cont'd. de la

· **Article 313 (Listes spécifiques des produits chimiques toxiques) :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés.

· **Proposition 65 (Californie)**

· **Produits chimiques connus pour causer le cancer :**

La référence au dioxyde de titane est basée sur des particules respirables non liées et n'est pas applicable au produit tel qu'il est fourni.

13463-67-7	Dioxyde de titane
------------	-------------------

· **Produits chimiques connus pour causer une toxicité développementale chez les femelles :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **Produits chimiques connus pour causer une toxicité développementale chez les mâles :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **Produits chimiques connus pour causer la toxicité développementale :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **EPA (Agence de protection de l'environnement):**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) :**

La référence au dioxyde de titane est basée sur des particules respirables non liées et n'est pas applicable au produit tel qu'il est fourni.

13463-67-7	Dioxyde de titane	2 B
------------	-------------------	-----

· **Liste canadienne des substances domestiques (DSL) :**

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés.

### 16 Autres informations

Cette information est basée sur nos connaissances actuelles. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie pour des caractéristiques spécifiques du produit et n'établit pas de relation contractuelle juridiquement valide.

· **Abréviations et acronymes :**

Adr: Accord européen concernant le transport international de marchandises dangereuses par route IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses

DOT : Département des Transports des États-Unis IATA: Association internationale du transport aérien

CAS: Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

LC50: Concentration létale, 50 pour cent

DL50 : Dose létale, 50 pour cent

OSHA : Sécurité au travail et Administration de la santé

· **Sources**

Site Web, Agence européenne des produits chimiques (echa.europa.eu)

Site Web, US EPA Substance Registry Services (ofmpub.epa.gov/sorinternet/registry/substreg/home/overview/home.do)

Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (www.cas.org)

Patty's Industrial Hygiene, 6e, ndlr, Rose, Vernon, ndlr. ISBN : 978-0-470-07488-6

Toxicologie de Casarett et Doull : The Basic Science of Poisons, 8e Ed., Klaasen, Curtis D., ndlr, ISBN: 978-0-07-176923-5.

Fiches de données sur la sécurité, fabricants individuels

(Cont'd. à la page 8)

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au Règlement OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et au

Révision : Le 15 juillet

**Nom commercial :**

(Cont'd. de la

SDS Préparé par :  
ChemTel  
1305 North Florida Avenue  
Tampa, Floride États-Unis 33602-  
2902  
Sans frais Amérique du Nord 1-888-255-3924 Intl. +01 813-248-0573  
Site Web : [www.chemtel.com](http://www.chemtel.com)